

GUIDE DE CANDIDATURE 2024

Prix Galien - Volet E-Santé

Catégorie “grandes entreprises”

(chiffre d’affaires 2023 supérieur à 5 M€)

1. **Eligibilité**

### Ce volet est destiné aux applications, sites web et outils de e-santé *purement numériques* (porteurs ou non d’un marquage CE DM) destinés à apporter une amélioration dans le parcours de soin (organisation et coordination des soins, relations ville-hôpital, gestion à domicile, télémédecine, accès aux soins…) et/ou une amélioration de la prise en charge d’une pathologie à destination des patients et/ou des praticiens.

### Le produit candidat doit :

### avoir un caractère innovant,

### apporter une nette amélioration du service médical rendu,

### démontrer un impact sur une forte proportion de sa population cible,

### être à un stade de développement et de diffusion suffisamment avancé pour être évaluable.

### Ne peuvent concourir que les solutions de e-santé déjà disponibles sur le marché au moment de la candidature.

### Ne peuvent candidater dans ce volet et dans cette catégorie, que les entreprises dont le chiffre d’affaires 2023 est égal ou supérieur à 5 millions d’euros.

### [Les objets connectés et dispositifs thérapeutiques disposant d’un marquage CE de Dispositif Médical doivent candidater dans le volet Dispositif médical.]

1. **Champs qui seront à remplir dans le formulaire en ligne**

### 1.

### Nom de l’entreprise porteuse de la candidature

### Personne mandatée pour déposer le présent dossier

### Prénom / Nom / Fonction / Téléphone / Email

### Facturation

### Coordonnées pour l'établissement du devis des frais de dossier

### Prénom / Nom / Téléphone / France / Email / Raison sociale et service /

### Adresse

### 2. Solution de e-santé candidate

### 2.1 Dénomination de l’innovation candidate

### Ex : Anamnèse®

### Description du produit

### Si votre candidature intègre la sélection officielle du prix Galien, ce texte figurera comme descriptif dans la liste des candidats de l’année sur www.prixgalien.fr

### (500 signes max.)

### Ex : Anamnèse est une IA médicale multilingue qui assiste les professionnels de santé en questionnant les patients en amont, pour structurer un dossier médical exhaustif permettant la régulation et l’optimisation du parcours de soin des patients.

### Cette solution de e-santé a-t-elle déjà été présentée au jury du prix Galien ?

### 2.2 Contexte de création de l’outil de e-santé

### Décrivez ici le contexte dans lequel cet outil est né : public et pathologies concernées, difficultés rencontrées dans le secteur concerné, chiffres clés, etc. Dressez ici le tableau des manques qui justifient l’intérêt de cet outil de e-santé.

### (3000 signes max.)

### 2.3 Présentation de l’outil de e-santé

### Précisez ici le nom de l’application et/ou l’url du site web et éventuellement les codes d’accès de façon à ce que le jury puisse en faire l’expérience de navigation

### Ces codes resteront au strict usage du jury, pour la seule durée de l’évaluation de votre dossier de candidature.

### (200 signes max.)

### Présentez ici votre méthodologie de la conception du produit (2000 signes max.)

### Décrivez ici les fonctionnalités de l’outil de e-santé (2000 signes max.)

### En quoi ce produit de e-santé est-il innovant, distinctif voire disruptif ? (2000 signes max.)

### Si le produit s’adresse aux patients, décrivez le service médical rendu et la façon dont il est mesuré (2000 signes max.)

### Si le produit s’adresse aux professionnels de santé, décrivez le bénéfice obtenu et la façon dont il est mesuré (2000 signes max.)

### Expliquez les choix qui ont été faits en termes d’ingéniosité, design, intuitivité et ergonomie (2000 signes max.)

### S’il s’agit d’une application mobile, où est-elle disponible ? (2000 signes max.)

### Gestion des données : quelle est votre politique ? Quelles informations sont données à ce sujet aux usagers ? (2000 signes max.)

### 2.4 Économie de l’outil de e-santé

### Le produit est-il gratuit ou payant pour ses usagers, si oui quels sont les tarifs ? Le produit est-il financé par l’Assurance Maladie ou les complémentaires santé, le cas échéant, y a-t-il un reste à charge ? (2000 signes max.)

### Quelle est la source de financement pour le développement de l’outil ? (2000 signes max.)

### Mesure de l’audience

### Nombre de téléchargements pour les applications mobiles ; nombre de visites, de pages vues et de visiteurs uniques pour les sites Internet ; nombre d’utilisateurs pour les objets connectés. (2000 signes max.)

**3- Pièces qui seront à télécharger via le formulaire en ligne**

**Merci de joindre à ce formulaire, au format PDF :**

### Le document certifiant l’obtention du marquage CE

### Les mini-bios des principaux membres de l’équipe

### S’il y a lieu : maximum 2 articles les plus pertinents de votre choix parus dans des publications spécialisées

### Vous pouvez également joindre en annexe si vous le souhaitez, une sélection de : documents techniques, illustrations, infographies, liens internet, photos et/ou vidéos susceptibles de compléter ce dossier.

**4- Eventuelles pièces à produire**

### Si votre innovation e-santé implique l’usage de matériel (objet/mallette/livret, etc.) veuillez en mettre un exemplaire à disposition du jury.

### Adresse d'envoi :

### A l'attention de Mme Pilloud Groupe Profession Santé 1 rue Augustine Variot 92245 Malakoff

### Sur demande, cet échantillon vous sera restitué à l’issue de la délibération du jury.

**5- Envoi du dossier**

### Un accusé de réception vous sera adressé dès l’envoi de ce formulaire assorti des pièces jointes demandées, suivi, dans les meilleurs délais, d’une confirmation personnalisée de l’enregistrement de votre candidature.

### Le dossier sera ensuite étudié par le comité scientifique du prix Galien, si son éligibilité est confirmée, il intégrera la *sélection officielle* de l’édition en cours et sera alors soumis au jury.

**6- Frais de dossier**

### Une fois votre candidature entérinée par le comité scientifique, vous devrez vous acquitter des frais de dossier d’un montant de 2 500 € HT. Ces frais feront l’objet d’un devis puis d’une facture qui vous seront adressés par mail à l’issue de la validation de votre candidature.

**7- Audition des candidats**

#### Dans le cas où votre candidature entre dans la sélection officielle du prix Galien, la personne mandatée par le porteur de la candidature sera invitée à se présenter à une audition de 10 mn devant le jury du volet E-Santé. La date et les modalités de cette audition seront transmises aux candidats concernés avant le 30 juin. L’audition aura lieu début octobre à Paris.

**8- Confidentialité**

L’ensemble Le comité d’organisation ainsi que les membres des différents jurys sont soumis à des règles strictes de confidentialité concernant les informations qui leur sont transmises via les dossiers de candidature ; ils s’engagent, pour une durée de 10 ans

* à les garder strictement confidentielles, ne pas les publier, ne pas les divulguer à des tiers,
* ne pas les utiliser directement ou indirectement à des fins personnelles ou à d’autres fins que mener à bien l’opération ci-dessus visée,
* ne pas dupliquer les documents, de quelque nature qu’ils soient, ni les copier, ni les reproduire.

#### Les engagements de confidentialité, signés par chacun des membres du jury et du comité d’organisation du prix Galien, sont disponibles auprès du comité d’organisation du prix Galien, conformément au règlement du prix Galien France.